

**LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION
LAMBALLE TERRE & MER
-22400-
RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 25 OCTOBRE 2022**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX, LE VINGT-CINQ OCTOBRE, A DIX-HUIT HEURES TRENTE, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LAMBALLE TERRE & MER, LÉGALEMENT CONVOQUÉ, S'EST RÉUNI EN SEANCE PUBLIQUE A L'ESPACE LAMBALLE TERRE & MER, A LAMBALLE-ARMOR SOUS LA PRÉSIDENTE DE THIERRY ANDRIEUX.

Date de la convocation : 19 octobre 2022

ETAIENT PRÉSENTS :

Président : Thierry ANDRIEUX

Vice-présidents : Philippe HERCOUET, Nathalie BEAUVY, Éric MOISAN, Nathalie TRAVERT-LE ROUX, Jean-Luc COUELLAN, Josianne JEGU, Jean-Luc BARBO, Catherine DREZET, Jean-Pierre OMNES, Jean-Luc GOUYETTE, Pierre LESNARD, Thierry GAUVRIT, Yves LEMOINE, Yves RUFFET, David BURLLOT.

Claudine AILLET, Jérémy ALLAIN, Marie-Paule ALLAIN, Gwenaëlle AOUTIN, Carole BERECHER, Sylvain BERNU, Denis BERTRAND, Paulette BEUREL, Pierre-Alexis BLEVIN, Philippe BOSCHER, Jérémy BOULARD, Suzanne BOURDÉ, Thibault CARFANTAN, Martine CHATTON (*suppléante de Sébastien PUEL*), Daniel COMMAULT, Guy CORBEL, Jean-François CORDON, Stéphane de SALLIER DUPIN, Benoît DESPRES, Alain GENGE, Alain GOUEZIN, Serge GUINARD, Laurence HAQUIN, Philippe HELLO, René LE BOULANGER, Jean-Michel LEBRET, Pascal LEBRETON, Nadine L'ECHELARD, Catherine LELIONNAIS, Christelle LEVY, Joël LUCIENNE, Christophe MARCHAND (*suppléant de Nicole DROBECQ absente*), Caroline MERIAN, Anne-Gaud MILLORIT, Catherine MOISAN, Claudine MOISAN, Valérie MORFOUASSE, Yannick MORIN, Nicole POULAIN, Michel RICHARD, Christophe ROBIN, Thierry ROYER, Laurence URVOY, Michel VIMONT.

ABSENTS EXCUSÉS :

- Nathalie BOUZID donne pouvoir à Laurence URVOY,
- Camille CAURET donne pouvoir à René LE BOULANGER,
- David L'HOMME donne pouvoir à Suzanne BOURDÉ,
- Yvon BERHAULT, Valérie BIDAUD, Sylvie HERVO, Renaud LE BERRE, Marc LE GUYADER, Fabienne TASSEL

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Alain GENGE

Délibération n°2022-136

Membres en exercice : 69 - Présents : 60 - Absents : 9 - Pouvoirs : 3

**AFFAIRES GENERALES
ADHESION A DES ASSOCIATIONS DES 2022/2023**

Lamballe Terre & Mer souhaite adhérer ou renouveler son adhésion à différentes associations :

- ASSOCIATION DE GESTION DES MOYENS DU RESEAU DES CONSEILS DE DEVELOPPEMENT BRETONS
Les conseils de développement de Bretagne se sont organisés en réseau informel qui s'adosse sur une association de gestion des moyens du réseau. Outre la structuration du travail, cette association propose des formations et facilite le portage d'actions à l'échelle régionale.

Le Conseil de développement de Lamballe Terre & Mer souhaite donc s'inscrire dans cette dynamique pour bénéficier des actions et contribuer à la vie du réseau et à l'organisation d'actions collectives. Le portage administratif et financier du Conseil de développement est assuré par l'EPCI. Pour information : cotisation 2022 (850 €)

- CENTRE DE RESSOURCES ET D'EXPERTISE SCIENTIFIQUE SUR L'EAU DE BRETAGNE (Creseb)

Le Centre de Ressources et d'Expertise Scientifique sur l'Eau de Bretagne (Creseb) est un Groupement d'Intérêt Scientifique (GIS) dont l'organisme support est le Conseil Régional de Bretagne. Il a été créé en décembre 2011. Conçu comme une plateforme d'échanges entre acteurs de la gestion intégrée de l'eau sur les bassins versants et acteurs scientifiques, le Creseb vise à faciliter le partage de connaissances et la coopération dans le domaine de l'eau afin de favoriser l'appropriation sociale des sciences pour la prise de décision et l'action publique.

L'introduction de la compétence obligatoire de gestion de l'eau et des milieux aquatiques (GEMA) pour les EPCI par le Loi NOTRe de 2015 a contribué à faire évoluer fortement l'organisation de la gouvernance de l'eau sur certains bassins versants. Aussi, le Creseb souhaite aujourd'hui proposer à l'ensemble des EPCI bretons d'adhérer au GIS.

Pour information : Cette adhésion est gratuite.

Vu l'avis favorable du Bureau communautaire du 4 octobre 2022,

Considérant la transmission aux conseillers de la convention constitutive du Creseb et de son avenant,

Après en avoir délibéré :

Le Conseil communautaire :

- VALIDE l'adhésion de Lamballe Terre & Mer à :
 - o L'Association de gestion des moyens du réseau des conseils de développement bretons à compter de 2022,
 - o Au Centre de Ressources et d'Expertise Scientifique sur l'Eau de Bretagne (Creseb) à compter 2023
- AUTORISE le Président, ou son représentant, à signer la convention constitutive et l'avenant du GIS et tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération,

VOTE : Adopté à l'unanimité

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE-ARMOR LESDITS JOUR, MOIS ET AN

(suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME,

A Lamballe-Armor, le

Le Président,

Thierry ANDRIEUX

31 OCT. 2022

